

Compte rendu de réunion du Conseil Municipal

26 Mai 2020

Le conseil municipal s'est réuni le 26 Mai 2020 à 21h au sein de la salle des fêtes de la commune de Lanta afin de procéder à l'installation du conseil municipal.

L'ordre du jour était le suivant :

- Election du Maire
- Fixation du nombre d'adjoints et élection
- Fixation du nombre de conseillers délégués
- Fixation des indemnités des élus
- Charte de l'élu local
- Délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire
- Désignation des délégués : SIPOM, SDEHG, RESEAU 31, SYNDICAT DE L'HERS.

Présents : MENGAUD Marc, LELEU Laurent, RANC Florence, BOUSQUET Valérie, AVERSENG Pierre, SOVA Nadine, ALBERTON Jean, MONTROYA Annie, GAY Christophe, DAMIA SOTUS Aurélie, BLANCHARD Michel, PEREZ Sabine, SICARD Didier, GERARD Corine, ZANET Jean-Pierre, MESSONNIER Aude, DIAZ Rémi, BEAUJARD Caroline, ESTIEU Sébastien

Secrétaire de séance : Laurent LELEU

Monsieur le Maire commence par faire un bref rappel du précédent mandat au cours duquel divers travaux ont été réalisés :

- Les travaux aux écoles
- Le Tennis couvert
- Les travaux de la médiathèque qui sont toujours en cours
- Les différents travaux de voirie
- Une vie associative active

Il évoque ensuite les chantiers toujours en cours : la salle des fêtes, la déchetterie, l'agrandissement école. Durant ce mandat, la cohésion a de manière générale été très bonne.

Monsieur le Maire procède ensuite à l'appel : tous les membres étaient présents à l'exception de Mme Messonnier Aude, excusée, et ayant donnée pouvoir Mr Marc MENGAUD

A l'issue de l'appel, Mme Caroline Beaujard a pris la parole afin de préciser en son nom et en celui de Mr ESTIEU et de Mr DIAZ qu'ils sont heureux d'intégrer le conseil municipal et qu'ils comptent s'investir autant que si le résultat du scrutin des élections avait été différent. Le but étant de mettre en place des projets pour la commune et les lantanais

Il est ensuite procédé à la désignation du secrétaire de séance qui est le plus jeune de l'assemblée. C'est Valérie Bousquet qui est nommée secrétaire de séance. Il est aussi procédé à la désignation de deux scrutateurs : Mme Caroline BEAUJARD et Mr Pierre AVERSENG

I. Election du Maire

La parole est ensuite laissée au Doyen de l'assemblée, Michel BLANCHARD qui fait l'appel aux candidats pour l'élection du Maire. Deux candidats se sont présentés : Mr Marc MENGAUD et Mr Rémi DIAZ

Au terme du vote, Monsieur Marc MENGAUD est élu Maire par 16 voix et obtient la majorité absolue.

Mr DIAZ a obtenu 3 voix.

Monsieur le Maire remercie le conseil municipal pour leur confiance et les assure qu'il mettra tout en œuvre pour que le mandat se passe dans les meilleures conditions possibles.

II. Fixation du nombre d'adjoints

Monsieur MENGAUD explique aux membres du conseil municipal que 5 adjoints au Maire doivent être élus, ce qui équivaut à 30% de la liste du conseil municipal.

Il présente ensuite la liste proposée qui se compose comme suit :

-LELEU Laurent

-Ranc Florence

-SOVA Nadine

-ALBERTON Jean

-GAY Christophe

Mr DIAZ précise qu'il y a d'autres candidats. L'élection a ensuite lieu à bulletin secret.

La liste présentée par monsieur le maire obtient la majorité absolue avec 16 voix pour et 3 abstentions.

III. Fixation du nombre de conseillers délégués

Monsieur le maire propose de désigner deux conseillers délégués aux affaires scolaires. Il explique que pour l'instant il ne souhaite donner que deux délégations. Cette proposition est mise au vote.

Mme Aurélie DAMIA SOTUS et Mme Sabine PEREZ sont élus par 16 voix pour et 3 abstentions.

IV. Fixation de l'indemnité des élus

Monsieur MENGAUD explique au conseil municipal que le montant des indemnités des élus est défini au regard de la strate démographique de la commune de Lanta qui est composée de 2110 habitants. Comme au cours du mandat précédent, il souhaite que tous les conseillers municipaux aient une indemnité afin de couvrir, à minima, les frais de déplacements. De plus, comme Lanta a été chef-lieu de Canton jusqu'en 2013, il est possible de rémunérer de 15 % supplémentaires. Conformément à l'article L 2123-20-1 du CGCT l'indemnité est fixée par délibération dans les 3 mois de l'installation du Conseil Municipal.

Il est proposé de diminuer le montant des indemnités des adjoints au maire et que la rémunération soit fixée comme suit :

-Pour les conseillers municipaux : 2,1 de l'indice

-Pour les conseillers délégués : 3.57 de l'indice

-Pour les adjoints : 10.50 de l'indice.

Il rappelle ensuite que l'indemnité du maire n'a pas à être mise au vote car elle est fixée par voie réglementaire.

Mr DIAZ demande si malgré l'augmentation de l'indemnité de Maire, celui-ci souhaitait la conserver telle quelle sans revaloriser l'indemnité des autres élus ; Question à laquelle le maire a répondu qu'il souhaitait conserver le montant de l'indemnité tel que défini par la réglementation en vigueur.

La proposition de répartition du montant des indemnités des élus est mise au vote et elle est approuvée par 18 voix pour et 1 abstention.

V. Distribution et lecture de la charte de l' élu local

La charte de l' élu locale est ensuite distribuée à tous les conseillers municipaux présents et est soumise à approbation. Elle est approuvée à l'unanimité.

VI. Délégation d'attribution du conseil municipal au Maire

Monsieur le Maire procède à la lecture de la délibération de 2014 qui avait été approuvée et qui détaillait les délégations de pouvoir accordées par le conseil municipal au maire afin de faciliter la bonne marche de la collectivité et d'en assurer une bonne gestion

Après avoir lu cette délibération, Mr MENGAUD précise que d'autres points seront ajoutés aux prochains conseils municipaux. Cette délibération est mise au vote et est approuvée par 16 voix pour et 3 abstentions.

VII. Désignation des délégués

Il est ensuite procédé à l'élection des différents délégués :

-SIPOM : Marc MENGAUD et Didier SICARD sont élus à l'unanimité.

-Syndicat énergie de la Haute Garonne : Laurent Leleu et Marc MENGAUD sont élus à l'unanimité.

-Réseau 31 : Pierre AVERSENG et Marc MENGAUD sont élus à l'unanimité.

-Syndicat de l'Hers (SMBHG) : Jean ALBERTON et Marc MENGAUD sont élus à l'unanimité.

La séance est levée à 22h30.